



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION
CITOYENNE DE LA RÉGION
DE COATICOOK

N°62 **JUIN 2018**

PHOTO : PHOTOGRAPHIE LUC GARANT

INFORMATION

SUPPLÉMENTAIRE ET VERSION
ÉLECTRONIQUE DU *CRIEUR PUBLIC*
SUR LES SITES SUIVANTS :

coaticook.ca
mrcdecoaticook.qc.ca

02

NOUVELLES DE LA VILLE DE COATICOOK

Les plus récentes nouvelles
du conseil municipal.

03

NOUVELLES DE LA MRC

Les plus récentes nouvelles
du conseil de la MRC.

04

À L'AFFICHE

Information sur des sujets d'actualité
et les prochaines activités.

11

À SAVOIR

Dossiers et sujets qui vous touchent.

13

INFO CITOYENNE

Information pratico-pratique
pour la population de Coaticook
ou de l'ensemble de la MRC.

14

CALENDRIER RÉGIONAL

Activités et événements à venir.

15

AVIS PUBLICS

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES TRAVAUX DE LA VILLE

VOICI QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC SUR DES TRAVAUX :

- À la division des Infrastructures, l'équipe a procédé au nettoyage du réseau d'égout et au rinçage du réseau d'aqueduc;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent actuellement aux ramifications du réseau dans la région du poste 120 kV;
- Du côté de la Voirie, les employés ont terminé l'épandage de l'abat-poussière. L'asphaltage et le rapiéçage sont terminés à 75 % et le recouvrement l'est à 40 %. Le nettoyage des rues est terminé;
- À la division Parcs, Bâtiments et Espaces verts, l'équipe finalise la préparation des infrastructures sur tout le territoire de la Ville pour la saison estivale.

FINANCES

OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 7 000 \$ À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE LA FÊTE NATIONALE QUI AURA LIEU DANS LE PARC DE LA GORGE LE 23 JUIN PROCHAIN

La Société de développement du Parc de la Gorge de Coaticook est l'organisatrice de la prochaine fête nationale à Coaticook. Elle a présenté à la Ville une demande d'aide financière à cet effet. Le conseil a prévu au budget des fonds afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif. Les élus ont résolu d'octroyer une aide financière de 7 000 \$ à la Société de développement du Parc de la Gorge de Coaticook pour l'organisation et la tenue de la fête nationale qui aura lieu dans le Parc de la Gorge le 23 juin prochain.



LOISIRS

EMBAUCHE DE DEUX NOUVELLES ANIMATRICES DES LOISIRS D'ÉTÉ DE LA VILLE DE COATICOOK POUR LA SAISON ESTIVALE 2018

En raison du grand nombre d'inscriptions aux Loisirs d'été, la Ville de Coaticook aura besoin de deux personnes supplémentaires pour assurer l'animation. À l'issue d'un processus d'entrevues, le conseil municipal a résolu de procéder à l'embauche de Léane Létourneau et Isabelle-Anne Nadon à titre d'animatrices pour les Loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2018.



SERVICES EXTÉRIEURS

ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET IMMEUBLE NATHALIE LAROCHE INC. VISANT À AUTORISER LA VILLE À INSTALLER DES ANCRAGES À MÊME LE MUR DE MAÇONNERIE CÔTÉ EST DU BÂTIMENT SITUÉ AU 29, RUE MAIN OUEST

La Ville de Coaticook entend présenter un spectacle nocturne, son et lumière, au centre-ville afin d'améliorer l'offre touristique en lien avec l'activité nocturne au Parc de la Gorge, et ainsi promouvoir l'activité des commerces du centre-ville. Le bâtiment, propriété d'Immeuble Nathalie Laroche inc., situé au 29, rue Main Ouest à Coaticook, a été choisi comme lieu de projection du spectacle. Immeuble Nathalie Laroche inc. permettra également à la Ville de faire installer des ancrages à même le mur de maçonnerie côté est du bâtiment. Ces ancrages serviront à fixer pendant les saisons de projection un filet servant d'écran. Le conseil a résolu d'autoriser le maire à signer l'entente visant à autoriser la Ville à installer des ancrages à même le mur de maçonnerie côté est du bâtiment situé au 29, rue Main Ouest en lien avec le spectacle nocturne, son et lumière, au centre-ville.

COMMUNAUTAIRE

REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION DE COATICOOK, DE COMPTON, DE MARTINVILLE ET DE WATERVILLE

L'Office municipal d'habitation de Coaticook, l'Office municipal d'habitation de Compton, l'Office municipal d'habitation de Martinville et l'Office municipal d'habitation de Waterville ont demandé à la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation l'autorisation de se regrouper. Ces offices ont présenté aux conseils municipaux de Coaticook, de Compton, de Martinville et de Waterville un projet d'entente de regroupement des quatre offices. Les élus de Coaticook ont résolu de favoriser le regroupement de ces corporations suivant les conditions du projet d'entente de regroupement.

ADMINISTRATION ET CONSEIL

NOMINATION DU COMITÉ FAMILLE ET AÎNÉS ET MANDAT DE VOIR À LA MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE COATICOOK ET DE SON PLAN D'ACTION 2019-2021

La Ville de Coaticook a confirmé à la MRC de Coaticook qu'elle souhaitait renouveler sa politique familiale et des aînés et lui confiait par la même occasion la coordination. Le conseil municipal a mandaté le comité Famille et aînés de Coaticook pour agir en tant que comité de pilotage et pour voir à la mise à jour de sa politique familiale et des aînés et de son plan d'action (2019-2021). Les membres du comité seront Vincent Brochu, Simon Madore, Réjean Gilbert, Luc Larouche, Vicky Désorcy, Nancy Couture, Claudy Bellefeuille, Philippe Limoges, Sandy Côté et Steve Proulx.



POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

NOUVELLES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MRC DE COATICOOK

Étant donné que l'article 55 de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (L.Q. 2017, c. 13) accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter un règlement pour choisir les modalités de publication de leurs avis, la MRC de Coaticook a revu la sienne. Depuis le 1^{er} juin, la publication d'un avis public donné à des fins municipales ne s'affiche plus dans un journal, sauf exception. Les avis seront dorénavant affichés aux bureaux de la MRC ainsi que dans les bureaux des municipalités et disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/babillard/avis-public.php#undefined/>.

FINANCEMENT DE PROJETS GRÂCE AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE COATICOOK

Dans le cadre de l'appel à projets qui s'est terminé le 13 avril dernier, le conseil de la MRC a autorisé le financement de huit projets, soit quatre projets territoriaux et quatre projets locaux, pour un total de 111 132 \$. Voici de façon plus détaillée les sommes allouées pour chaque projet :

FINANCEMENT DE PROJETS GRÂCE AU FONDS DE COURS D'EAU DE LA MRC DE COATICOOK

Dans le cadre de l'appel à projets du printemps 2018 du Fonds de cours d'eau, le conseil de la MRC a autorisé le financement de trois projets de stabilisation de rive (volet individuel) et de deux projets collectifs pour un total de 20 063 \$.

Pour les projets à **VOLET COLLECTIF**, voici le financement qui a été octroyé :

- Projet d'échantillonnage d'eau de surface à Coaticook, Compton, Waterville, Saint-Malo et Saint-Herménégilde : 7 095 \$
- Concours *Gagne ta bande riveraine* : destiné aux riverains des lacs Lippé et Wallace à Saint-Herménégilde : 6 218 \$

PROJETS TERRITORIAUX

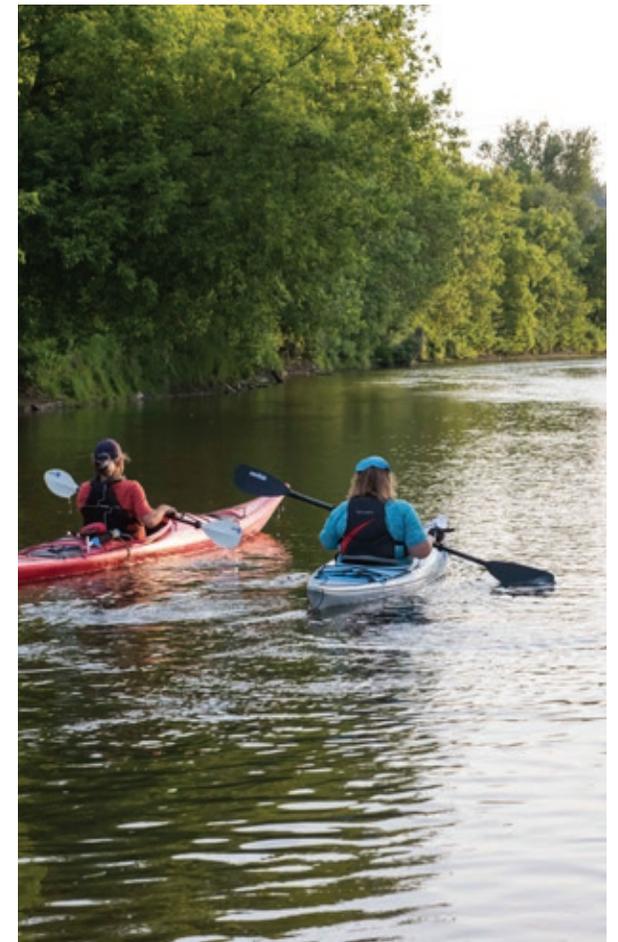
MUSÉE BEAULNE 20 914 \$
Aménagement d'un **jardin pour le Château Norton**, afin d'en faire un véritable jardin qui s'harmonise avec la bâtisse

RUES PRINCIPALES 15 000 \$
Fête de la magie Coaticook « Enchanté de vous émerveiller », un événement qui se tiendra sur deux jours en plein cœur du centre-ville de Coaticook

PARC HAROLD F. BALDWIN 24 850 \$
Projet touristique 2018-2019 qui consiste en l'installation de panneaux d'interprétation et l'aménagement des sentiers les plus fréquentés du parc



PHOTO : STÉPHANE LAFRANCE



LA VOIE DES PÈLERINS DE LA VALLÉE 11 325 \$
Démarrage de La Voie des Pèlerins de la Vallée, un projet qui consiste en un nouveau circuit de marche parcourant les douze municipalités de la MRC

PROJETS LOCAUX

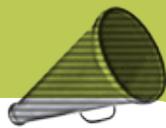
ÉCOLE MONSEIGNEUR-DURAND 14 000 \$
Aménager une partie du **parc-école** à l'école Monseigneur-Durand

SENTIERS MASSAWIPPI 8 286 \$
Améliorer l'**accès à la piste et l'information** pour les visiteurs des sentiers afin de mettre en valeur l'expérience

VILLE DE WATERVILLE 6 757 \$
Installation de bornes de réparation de vélos libre-service dans la municipalité

COLLÈGE FRANÇOIS-DEPLACE 10 000 \$
Achat d'équipement pour la **location de kayaks à Waterville pour le circuit de l'Aquaticook**

TOTAL 111 132 \$



ÉDUCATION



Assistance à la personne en établissement et à domicile

UNE NOUVELLE VERSION D'UNE FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Le programme de formation professionnelle *Assistance à la personne en établissement et à domicile* réunit deux formations et permet ainsi à la personne diplômée d'être plus polyvalente et d'offrir ses services dans davantage de milieux.

UNE PROFESSION AIDANTE

Ce programme d'études professionnelles (DEP) d'une durée de 870 heures prépare à l'exercice de la profession de préposé aux bénéficiaires ou d'aide familiale résidente dans le domaine de la santé et des services sociaux.

FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES GENS

Les préposés aux bénéficiaires (PAB) soutiennent les personnes aux prises avec des incapacités et les assistent dans le maintien ou le rétablissement de leur autonomie et de leur état de santé.

Les PAB viennent en aide et donnent des soins d'assistance à une clientèle de tout âge qui présente des maladies ou des incapacités physiques, psychiques ou psychosociales. Avec cette formation, les PAB peuvent travailler autant dans le réseau public, privé que communautaire. La nouvelle formation comprend une quinzaine de modules, dont la relation d'aide, l'accompagnement de la clientèle dans des situations de la vie courante et l'apprentissage des règles et des procédures dans l'administration de médicaments et de soins.

UNE FORMATION DANS UN CONTEXTE RÉEL

La formation est donnée par des enseignants expérimentés, dans des locaux adaptés possédant l'équipement utilisé dans le contexte du travail. De plus, la formation comprend des périodes de stage qui totalisent 225 heures.

UN EMPLOI ASSURÉ

Une entente entre le CIUSSS de l'Estrie et les centres de formation qui offrent le cours prévoit une entrevue de préembauche en début de formation. Les diplômés auront accès à un emploi avec un salaire horaire de départ de 19,80 \$ dès la réussite de leur formation. Ces emplois dans le réseau public sont offerts en centre hospitalier, en centre d'hébergement et de soins de longue durée ou en service de soutien à domicile.

Les personnes diplômées peuvent aussi travailler dans les résidences privées ou les entreprises privées de soins à domicile.

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Vous pouvez communiquer directement avec votre centre local d'emploi ou votre bureau de Services Québec pour obtenir gratuitement une rencontre visant l'analyse de votre dossier et la présentation des différentes façons d'obtenir de l'aide financière afin de participer au programme.

La nouvelle version du cours est offerte au Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA et **débutera le 23 août prochain pour se terminer le 3 mai 2019.**

Information et inscription :

Centre de formation professionnelle de Coaticook – CRIFA
crifa.cshc.qc.ca • 819-849-9588

LOISIRS

PARTAGEZ-NOUS VOS IDÉES!



PARTICIPEZ À NOTRE PROGRAMMATION

2018-2019

BUDGET IMAGINATIF ILLIMITÉ!

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook

À VOUS LA PAROLE!

info@actisportscoaticook.ca
www.actisportscoaticook.ca
819 849-7016



GYM OUVERT TOUT L'ÉTÉ!

819 574-0031

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

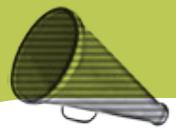
9 H À 11 H
16 H À 21 H

SAMEDI

9 H À MIDI

PROGRAMME
D'ENTRAÎNEMENT
PERSONNALISÉ
**ACCÈS ILLIMITÉ À TOUS
LES COURS DE GROUPE**
FIT GIRLS
POWERBUILDING
MOBILITÉ 101
REMISE EN FORME
ATHLETIC TRAINING

ACTI-SPORTS
MRC Coaticook



MUSÉE BEAULNE

CULTURE

EXPOSITION **ICARA DE MARCEL ALARIE** JUSQU’AU 8 JUILLET

Icara présente une rétrospective de l’artiste sculpteur **Marcel Alarie** illustrant l’évolution de son expression et de sa technique. Constitué majoritairement de personnages, le corpus de l’exposition laisse penser à une rencontre de famille où certains membres ne se sont pas vus depuis plusieurs années. Un fil conducteur frappe l’œil du visiteur averti : les sculptures expriment bien la réaction sensible de l’auteur aux événements de son quotidien. Les œuvres sculptées en diverses essences de bois, préférablement en noyer cendré, sont souvent ornées de pièces de bronze et fixées à des bases de pierre.



Natif de Trois-Rivières, Marcel Alarie a fait carrière dans l’éducation : enseignant, directeur d’école et gestionnaire au ministère de l’Éducation. La retraite venue, la passion de l’ébénisterie cède la place à la sculpture. Autodidacte, il se perfectionne par des stages auprès d’artistes en sculpture sur pierre et sur bois.

EXPOSITION **TRADITIONS ET CONTINUITÉ DE SOPHIE ROY** JUSQU’AU 8 JUILLET

Sophie Roy a puisé parmi les milliers de photos d’archives prises par le photographe américain Edward Sheriff Curtis, datant du début du vingtième siècle. Elle a également utilisé ses propres photos de paysages et de lieux urbains. Elles proviennent de sa banque d’images personnelle. Le quotidien l’inspire, elle aime depuis toujours observer l’environnement et capturer des instants de vie.



Native de Québec, Sophie Roy vit et travaille à Boucherville. Elle a fait son apprentissage en étudiant la peinture, le graphisme, l’imagerie numérique ainsi que la photographie.

Son parcours l’a amenée à voyager et travailler dans différentes régions du monde, dont l’Angleterre, l’Europe de l’Est, le Mexique, New York, Bali et la Malaisie. Ces expériences ont contribué à développer et enrichir son univers artistique.

EXPOSITION **COLLECTION BOLDUC : MÉTIERS D’AUTREFOIS** JUSQU’AU 27 JANVIER 2019

Par le biais de sculptures naïves, l’exposition fait un tour d’horizon des anciens métiers exercés dans la province, évoquant ainsi l’art populaire québécois. Plusieurs sujets sont abordés : les moyens de transport (transport du bois et du coton, voitures de course, charrue à bœuf, calèches, carrosses, corbillard, etc.), des personnages (le gladiateur, le cow-boy, le laitier, le vendeur de glace, le bûcheron, etc.), la récolte des produits de la ferme et les établissements (la boulangerie, la boutique du forgeron, etc.).



Lucien Bolduc est né en 1916 à Lambton dans la province de Québec. Dès son jeune âge, il a dû commencer à travailler successivement comme ouvrier agricole, draveur, coupeur de bois dans des exploitations forestières, menuisier dans l’industrie du bâtiment et finalement comme journalier dans une usine de textile à Magog.

Depuis sa jeunesse, il a toujours aimé faire de la sculpture, occupant ainsi ses moments de loisir à fabriquer toutes sortes d’objets avec son couteau de poche. Observateur, imaginaire et talentueux, il a créé une œuvre qui a fait l’objet de nombreux reportages dans les journaux et à la télévision.

Information : 819-849-6560 • museebeaulne.qc.ca

CULTURE



LA FÊTE NATIONALE

AU PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Samedi 23 juin 2018 – Entrée gratuite

Village de la famille, de 16 h à 20 h :

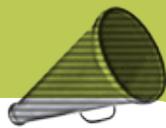
Jeux géants, maquillage, jeux gonflables, tours de calèche et poneys, BBQ et kiosque gourmand

Scène principale, à partir de 17 h :

Bodh’aktan, Lee-Anne Viens, participante à *La Voix Junior*, l’Harmonie de Coaticook, danse country, feux d’artifice de Royal Pyrotechnie et feu de joie

Programmation complète au gorgedecoaticook.qc.ca





JEUNESSE

LAURÉATS DU GALA DE LA MAYZ

Le 12 juin dernier avait lieu le Gala de la Mayz 2018 lors duquel plusieurs jeunes ont reçu un prix pour souligner leurs forces, mérites et aptitudes. Nous sommes heureux de vous annoncer le nom des jeunes méritants :

Jeune ayant le plus de **leadership/leader positif**
Ryan Mitton

Jeune ayant une **bonne écoute** et de l'**empathie**
Sandrine Gagné

Jeune qui se démarque par son **implication** et son **bénévolat**

Anthony Williams

Jeune ayant un grand **sens de l'humour**
Justin Tremblay

Jeune qui se démarque par son **authenticité**
Angie Brouillard

Jeune fonceur ayant beaucoup d'**ambition**
Gabriel Pépin

Jeune aidant qui est **là pour les autres**
Éloïk Jr Bergeron

Jeune ayant une belle **confiance en soi**
Mélodie Yates

Jeune qui se démarque par sa **créativité** et son **imagination**

Fannie Chevarie

Jeune qui fait preuve de **courage** et de **détermination**

Zackary Montreuil

Jeune **digne de confiance**

Jacob Carrier

Jeune qui se démarque par sa **générosité**
Matis Lauzon

Jeune qui se démarque par son **optimisme** et son **positivisme**

Samuel Boucher-Bélanger

Jeune sociable qui **ne juge pas les autres**
Kevin Vaillancourt

Jeune qui se démarque dans les **sports**
Xavier Marcoux

Jeune ayant le meilleur **esprit d'équipe**
Alicia Gagné

Jeune ayant démontré la plus **belle progression**
Jonathan Beaudry



CULTURE

QUATRE ÉLÈVES DE LA FRONTALIÈRE REÇOIVENT UNE MENTION D'HONNEUR AU CONCOURS CAPTURE TON PATRIMOINE

Par Sylvie Masse, agente de développement culturel

Quatre élèves du cours *Univers social* des enseignantes Claudia Marchand et Catherine Boisvert de la Frontalière ont obtenu une mention d'honneur pour la qualité de leurs photographies. Les photographies d'Élodie Madore, de Naomie Goupil, de Marianne Grenier et de Laura Madore se retrouvent parmi les 20 premières photos du concours national *Capture ton patrimoine* d'Action patrimoine. En 2018, 1818 participants provenant de 13 régions du Québec ont soumis 983 photos.

L'organisation des concours national et local est soutenue par la Table de concertation culturelle (TCCC) et la MRC de Coaticook en collaboration avec le Club photo et le Musée Beaulne. Au concours local, le prix Coup de cœur du public a été décerné à Élodie Madore pour sa photo très originale prise en soirée de la passerelle suspendue et de la croix du Parc de la Gorge de Coaticook. La TCCC remet à chaque élève 60 \$ pour leur mention d'honneur et 40 \$ pour le prix Coup de cœur.

Tous les élèves de deuxième secondaire des classes *Univers social* ont suivi une formation en photographie offerte par Marc Hébert du Club photo de Coaticook et une présentation sur le patrimoine bâti et paysager de la région donnée par Sylvie Masse et Marie-Claude Bernard de la MRC de Coaticook.

Depuis 19 ans, l'organisme Action patrimoine invite les jeunes du secondaire à découvrir le patrimoine et les paysages culturels de leur région et de s'exprimer à travers une démarche artistique. Les photos des lauréats québécois sont mises en candidature au concours international *l'Expérience photographique internationale des monuments* auquel participent une cinquantaine de pays.

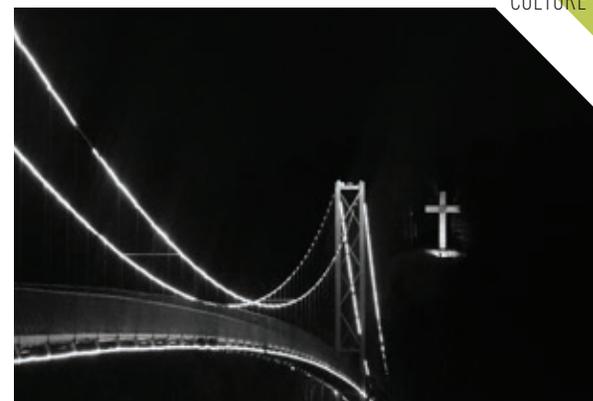


PHOTO : ÉLODIE MADORE



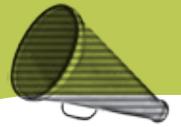
PHOTO : NAOMIE GOUPIL



PHOTO : MARIANNE GRENIER



PHOTO : LAURA MADORE



TOUS NOS VILLAGES AU MARCHÉ DE SOIR!

Cet été, l’émission *Par-dessus le marché* de CIGN FM et le Marché de soir de Compton accueillent tour à tour les 12 municipalités de la MRC.

Le Marché de soir de Compton est devenu un rendez-vous estival incontournable, propice aux rencontres animées et au bonheur de la gourmandise. Plus d’un millier de personnes s’y retrouvent les jeudis après-midi pour faire leur marché, casser la croûte et profiter de la joie contagieuse des lieux.

JASSETTE AVEC NATIFS ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Cet été, un village invité sera à l’honneur chaque semaine à l’émission *Par-dessus le marché*, diffusée en direct du Marché de soir pour une troisième saison. «Nous jaserons avec divers citoyens du village invité. Des natifs, de nouveaux arrivants, des personnalités locales viendront partager avec nous leurs coups de cœur et leur amour pour leur milieu de vie», nous lance ainsi l’animatrice Lisette Proulx.

NOUVEAUTÉS À FAIRE SALIVER...

Par-dessus le marché offrira également diverses chroniques, dont *Connectons nos silos* où des invités discuteront des enjeux et des projets agricoles de notre région. Des recettes avec des chefs, des conseils de sommeliers, des rencontres avec des producteurs, des idées de sorties en région et même des trucs de rénovations ponctueront aussi l’émission.

TABLE DE PIQUE-NIQUE D’HONNEUR POUR NOS VILLAGES

Les organisateurs du marché tenaient à recevoir tout spécialement les gens des villes et des villages de notre MRC cette année en leur réservant chacun un jeudi pour célébrer. Les invités seront accueillis avec, entre autres, une table de pique-nique d’honneur réservée à leur intention. Ils pourront y apporter leur pique-nique ou se choisir un mets prêt-à-manger offert au marché.

«Nous lançons cette invitation toute spéciale, souligne Diane Goyette, présidente des Comptonales, car bien que le seul marché public de la MRC soit à Compton, nous tenons à ce que les habitants de tous les villages environnants sachent que c’est aussi leur marché, qu’ils s’y sentent vraiment chez eux, qu’ils se l’approprient.»



LISETTE PROULX ET MARIE-PIER AUDET, LES JOYEUSES ANIMATRICES DE L’ÉMISSION *PAR-DESSUS LE MARCHÉ*



GAGNEZ 100 \$
À DÉPENSER AU MARCHÉ

TIRAGE LE 2 AOÛT 2018
AU MARCHÉ

NOM _____

MUNICIPALITÉ _____

TÉL. _____

DÉPOSEZ VOS COUPONS DIRECTEMENT
AU MARCHÉ LES JEUDIS

LES JEUDIS DU 21 JUIN AU 20 SEPTEMBRE

Émission *Par-dessus le marché* : dès 15 h 30

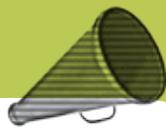
Le Marché de soir : de 16 h à 19 h

Au parc des Lions, derrière l’église de Compton

Pour connaître la date de visite de votre village au marché, contactez votre municipalité ou consultez

CIGN FM 96,7 - *Par-dessus le marché* - CIGN 96,7 FM, Les Comptonales, *Le Crieur public* ou le journal de votre municipalité.

819-835-0048 • lisette@lilimagine.com



À L'AFFICHE

NOUVELLE PROGRAMMATION



Il y a déjà quelque temps, le Pavillon des arts et de la culture du Coaticook a fait connaître sa nouvelle programmation 2018-2019. Plusieurs noms bien connus seront de passage à Coaticook.

Encore une fois pour cette programmation, nous vous offrons plusieurs forfaits. Au total, il y a quatre différents forfaits qui vous sont offerts.

Tout d'abord, il sera possible d'acheter 8 spectacles pour la somme 165 \$ sur l'ensemble des spectacles, sauf ceux d'humour. Plusieurs noms peuvent être mis sur ce forfait, dont Yoan (14 septembre), Émile Bilodeau (16 novembre), Luc De Larochellière (3 novembre), Valérie Carpentier (2 mars), Daniel Boucher (8 mars), Kain (4 mai), High Voltage (hommage à AC/DC, 21 septembre) et Véronique Labbé (hommage à Shania Twain, 26 janvier).

FORFAITS

165 \$ / 8 SPECTACLES
Choisissez 8 spectacles différents, à l'exclusion des spectacles d'humour, pour seulement 165 \$. Une économie pouvant atteindre 40%!

SÉRIE APPROUVÉE PAR GORDON* OSEREZ-VOUS ?
À l'achat de n'importe quel spectacle de notre programmation (excluant les spectacles d'humour), obtenez le spectacle « découvertes » de votre choix à moitié prix!
Spectacles découvertes : Rémi Chassé, Jeanne Ferron, Pierre Guitard et Étienne Fletcher, Soran, Mehdi Cayenne, Andrea Lindsay, Boussacc, Marcus Quirion et Marie Onile et James Forest.

50 \$ / 4 CAFÉS-CONCERTS
Cafés-concerts : spectacles précédés de viennoiseries et café. Assistez aux 4 cafés-concerts pour seulement 50\$. Une économie de 45%!

RELÈVE HUMOUR*
À l'achat d'un billet pour Julien Lacroix, Mehdi Bousaidan ou François Massicotte, obtenez un billet pour Yannick de Martino ou Rosalie Vaillancourt à 50 %. Une économie pouvant atteindre 20 %!

Une nouveauté cette année, la Série approuvée par Gordon fait son apparition. Ce forfait fait référence au nom du bâtiment, soit l'ancienne église Unie Sisco Memorial, qui rendait hommage à un paroissien d'ici, Gordon Sisco. Avec ce forfait, oserez-vous découvrir de nouveaux artistes? À l'achat d'un billet de spectacle (excluant l'humour), vous pouvez obtenir un billet à moitié prix pour l'un des 8 spectacles suivants : Rémi Chassé (5 octobre), Jeanne Ferron (20 octobre), Pierre Guitard et Étienne Fletcher (25 janvier), Soran (2 février), Mehdi Cayenne (22 février), Andrea Lindsay (9 mars), Boussacc (16 mars), Marcus Quirion et Marie Onile (6 avril) ou James Forest (12 avril).

Le troisième forfait que nous offrons est pour notre Série café-concert. Encore une fois cette année, nos cafés-concerts sont accompagnés de café et de viennoiseries. Notre forfait café-concert permet d'avoir des billets pour les 4 spectacles de la série pour la somme de 50 \$, soit une économie de presque 50 %. Cette année en café-concert, nous aurons la visite de Perséides (14 octobre), des Marchands de mémoire (18 novembre), de Christine Tassan et les Imposteurs (24 février) et du spectacle *Hallelujah Leonard* (14 avril) rendant hommage à Leonard Cohen. Tous les spectacles débiteront à midi.

Une nouveauté cette année, le Pavillon des arts offre un forfait humour. À l'achat d'un billet pour Julien Lacroix (28 septembre), Mehdi Bousaidan (26 octobre) ou François Massicotte (22 mars), obtenez un billet pour Yannick de Martino (19 janvier) ou Rosalie Vaillancourt (24 mai) à 50 %.

Notre programmation 2018-2019 permettra d'offrir une grande diversité de spectacles à un large public dans l'intimité qu'offre le Pavillon des arts et de la culture de Coaticook.

Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

116, rue Wellington, Coaticook • 819-849-6371 • billetterie@pavillondesarts.qc.ca

LOISIRS

TOURNOI ANNUEL DE GOLF

Présidents d'honneur : David Bérubé et Geneviève Marier

AU PROFIT DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE DE LA MRC DE COATICOOK

5 JUILLET 2018
CLUB DE GOLF DE COATICOOK

11 H INSCRIPTION ET LÉGER GOÛTER
12 H 30 DÉPART SIMULTANÉ
18 H 30 SOUPER

Faire parvenir le formulaire d'inscription avant le **vendredi 22 juin** à l'adresse indiquée avec votre paiement.



LOISIRS

BIENVENUE AU FESTIJEUNES!

Le comité jeunesse de Coaticook convie la population en grand nombre au Festijeunes, le **samedi 14 juillet 2018!**

Tournois de soccer base, jeux et animation en journée (stationnement de l'aréna et du petit stade près de l'aréna).

Party 18 ans et plus au Centre récréatif Gérard-Couillard dès 22 h.

Les profits amassés lors de cette journée serviront à la réalisation des projets jeunesse du comité.

Pour nous suivre, rendez-vous sur la page de l'évènement Facebook du Festijeunes.

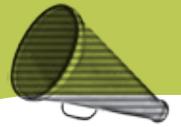
INSCRIPTION AUX TOURNOIS DE SOCCER BASE :

Coût : 100 \$ par équipe, 10 personnes par équipe, minimum obligatoire de 3 filles.

Trouvez un nom d'équipe original et pourquoi pas des costumes rigolos!

Pour inscrire votre équipe ou pour avoir plus d'information, contactez-nous à l'adresse suivante : comitejeunessecoaticook@gmail.com.





CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

UN ÉTÉ REMPLI D’ACTIVITÉS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

Avec l’été qui arrive à grands pas, la bibliothèque est déjà à pied d’œuvre pour accueillir les groupes des services d’animation estivale. Les enfants, même ceux qui ne connaissent pas nos services, auront l’occasion de découvrir ce que nous avons à offrir tout en s’amusant.

CLUB DE LECTURE TD POUR LES JEUNES

Comme nous l’avons mentionné le mois passé, nous invitons les jeunes de 8 à 12 ans à s’inscrire au Club de lecture TD qui aura encore lieu durant la période estivale. En plus de les aider à conserver leurs habiletés de lecture, cette activité leur permettra de lire tout en s’amusant. Le thème de cette année est *Nourrir les passions*. Par des lectures, des activités et des échanges, les enfants inscrits au Club pourront plonger dans des univers qui les fascinent, en explorer de nouveaux, et découvrir que leurs passions ont le pouvoir de les transformer, ainsi que leurs amis et leur entourage.

Le Club de lecture aura lieu **tous les mardis du 3 juillet au 7 août de 10 h à 11 h 30**. Les jeunes peuvent déjà s’inscrire en nous contactant au 819-849-4013, poste 103, ou en se présentant au comptoir de prêt de la bibliothèque.

POUR LES PLUS PETITS...

Les tout-petits auront la chance de prendre part à une heure du conte hebdomadaire, qui aura lieu **tous les vendredis matin à 10 h du 6 juillet au 10 août**, dans la salle d’animation de la bibliothèque.

LES CONTES DE LA FONTAINE

Les Contes de la fontaine reviennent encore cette année au parc Laurence, sous l’abri près des nouveaux modules de jeu. L’animation aura lieu à 16 h, tous les vendredis, à compter du 6 juillet. **Bienvenue à ceux et celles qui veulent lire bénévolement!** Une rencontre d’information aura lieu le 27 juin à 18 h 30, vous n’avez qu’à nous laisser vos coordonnées au 819-849-4013, poste 103, ou à emmanuelle.dupuis@usherbrooke.ca.

Pour un horaire précis, surveillez l’agenda des activités publié chaque semaine dans *Le Progrès* ou sur notre site Internet.

AVIS COURRIEL

Nous tenons à vous rappeler que les usagers peuvent désormais recevoir un avis courriel pour les avertir que leurs prêts arriveront bientôt à échéance, qu’ils ont des documents en retard ou qu’une réservation est disponible. Pour vous inscrire au service, vous n’avez qu’à nous fournir votre adresse courriel lors de votre prochaine visite à la bibliothèque, par téléphone au 819-849-4013, poste 103, par courriel au biblcoat@bibliotheque.coaticook.qc.ca ou sur votre dossier en ligne au moyen du formulaire «Contactez-nous».

L’équipe de la bibliothèque vous souhaite un été passionnant!



Bibliothèque
François-Maurice de Coaticook



LES BERNACHES AU LAC LYSER : UNE PRÉSENCE PAS TRÈS PROPRE

UNE POPULATION GRANDISSANTE

Depuis quelques années, la bernache du Canada s’est implantée dans le sud du Québec et connaît une forte croissance. Le lac Lyster n’est pas épargné; le nombre de bernaches est passé rapidement de 20 à 140 au cours des trois dernières années. Une fois que la bernache est implantée dans un endroit, elle y revient les années suivantes... de même que sa progéniture. Comme un nid contient en moyenne cinq ou six œufs, nous pourrions en compter près de 350 à la fin de l’été 2018.

Les bernaches préfèrent les nouvelles pousses d’herbe, ce qui explique leur attirance pour les pelouses près des plans d’eau. Accessibles à la nage, les milieux riverains offrent des conditions idéales pour la nourriture, le repos et l’élevage des rejetons durant la période où ceux-ci ne peuvent pas voler.

Chaque bernache laisse derrière elle près d’un kilogramme d’excréments par jour. Considérant le nombre de bernaches résidant autour du lac, ceci correspond à déverser, chaque jour, l’équivalent du contenu de la benne d’un petit camion. Leurs déjections altèrent la propreté des terrains sur lesquels elles s’installent et contribuent dans une certaine mesure à polluer l’eau du lac.

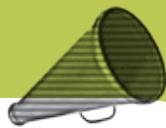
De nombreuses municipalités au Québec, confrontées à ce problème, ont mené des actions pour les éloigner et ont eu de bons résultats.

STRATÉGIE D’INTERVENTION

Bien que la bernache soit une espèce protégée en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* du Canada, il est possible de les éloigner en adoptant différentes stratégies de dissuasion recommandées par Environnement Canada :

- **éviter** de les nourrir;
- **modifier** l’aménagement de la rive en créant un obstacle visuel entre l’eau et le terrain au moyen de végétaux ou d’une clôture;
- **diminuer** la surface des terrains gazonnés en plantant des arbres et des arbustes;
- **cesser** l’arrosage et la fertilisation des pelouses. Les bernaches préfèrent s’alimenter d’un gazon vigoureux et nourrissant.

La Ville de Coaticook a déployé en 2017 une barrière avec fanions le long de la plage dans le but de prévenir l’accès aux bernaches dans les zones gazonnées et sablonneuses du secteur public. Cette mesure s’est révélée efficace et elle est renouvelée en 2018.



À L'AFFICHE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COATICOOK

Venez visiter nos expositions de photos tout l'été à la Société d'histoire. Surveillez notre site web au societehistoirecoaticook.ca ou notre page Facebook au facebook.com/histoirecoaticook pour plus de détails.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de déjeuner-causerie de juillet à septembre inclusivement. Le prochain aura donc lieu en octobre.

Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire? Contactez la Société d'histoire au lieu de les jeter!

CULTURE



CULTURE

Compton

Samedi 23 juin 2018

Récré-O-Parc de Compton

- 15 h à 21 h Jeux gonflables
- 15 h à 18 h Défi des familles (défis sportifs)
- 15 h à 23 h Souper sur place avec Pain Voyageur et service de bar
- 18 h à 21 h Maquilleuses
- 19 h 30 Heure du conte présenté par la Bibliothèque Estelle-Bureau
- 20 h Spectacle de danse hula hoop et pound par Johanne Dugrenier et sa troupe (22 personnes sur scène)
- 20 h 30 Discours patriotique
- 21 h Spectacle du groupe Les Bombes – Hommage à Michel Pagliaro avec invitée spéciale Rosa
- 22 h 15 Feux d'artifice et feu de joie
- 22 h 30 Deuxième partie du spectacle Les Bombes - Hommage à Michel Pagliaro

Rosa
Le Vain du Rock au Québec

LES BOMBES
LE GROUPE HONNORÉ À MICHEL PAGLIARO

Présenté par
Production France Amérique

Histoire de héros
FÉTENATIONALE.QUEBEC

© Sophie Lemelin

Mouvement national des Québécoises et Québécois

La Fête nationale Québec

Québec

LOISIRS

APPEL DE PROJETS

Depuis plus de 25 ans, les golfeurs de la région se réunissent pour la traditionnelle Classique de golf du maire de la Ville de Coaticook. Le but de ce tournoi est d'amasser des fonds pour des organismes locaux qui soutiennent le sport, la culture et les loisirs, mais qui aident aussi directement de jeunes athlètes afin qu'ils puissent participer à des compétitions majeures, à l'échelon provincial et national. Les fonds récoltés servent également à améliorer les installations sportives et à financer des activités qui permettent de divertir et de rassembler les Coaticookois.

AU FIL DES ÉDITIONS, CE SONT PLUS DE 220 000 \$ QUI ONT ÉTÉ AINSI REMIS.

Le comité de la Classique de golf lance un appel de projets pour l'édition 2019. Si vous êtes un jeune athlète, un artiste ou que vous représentez un organisme sportif ou culturel et que vous souhaitez déposer une demande de soutien financier, nous vous invitons à contacter Shirley Lavertu, secrétaire du comité, au 819-849-2721, poste 256, ou par courriel au s.lavertu@coaticook.ca.





LES LOCAUX DE L'ÉVEIL FERMÉS POUR L'ÉTÉ

SANTÉ

Le soleil brille, le vent est chaud, le paysage est coloré par la floraison de l'été, ça sent bon, les oiseaux chantent et je pourrais en rajouter, mais tout cela pour dire que les vacances approchent à grands pas.

Il est donc temps de vous annoncer que l'équipe de l'Éveil, ressource communautaire en santé mentale, prend un petit congé. En effet, le milieu de vie sera fermé pour la période estivale, soit **du 21 juin au 4 septembre prochain**. Toutefois, il sera possible de téléphoner en cas de besoin au 819-849-3003 et laisser un message sur la boîte vocale. Les retours d'appels seront effectués dans les 24 heures en semaine par une intervenante durant la période de fermeture.

Pour toute urgence, n'hésitez pas à contacter Urgence-Détresse au 819-849-9102, poste 57344, ou JEVI Centre de prévention du suicide au 819-564-1354.

L'équipe de l'Éveil vous souhaite un bel été!



L'HARMONIE DE COATICOOK A 150 ANS!

CULTURE

Un petit retour dans le passé avec la 2^e capsule historique :

LES CHEFS D'ORCHESTRE ET LES FAMILLES MUSICIENNES

Les chefs d'orchestre dans les groupes musicaux sont un peu comme des capitaines de gros paquebots... Ils doivent diriger et conduire à bon port toutes les sonorités et les notes jouées.

Ceux qui ont été en fonction à l'Harmonie de Coaticook peuvent être décrits ainsi : de grands travailleurs dévoués, passionnés, disponibles, créatifs, bons planificateurs et aussi bons recruteurs de talents. Travaillant en collaboration avec les administrateurs, ils sont en grande partie responsables de la survie de l'Harmonie.

Pas moins de 30 chefs d'orchestre (dont 28 identifiés) ont été comptés en 150 ans! La durée de leur fonction a varié grandement : 1, 4, 7 et même plus de 10 ans... Je citerais à ce titre Frank J. Meade et John Terrell, 11 ans, J. O. Boisvert, 12 ans. Mais le directeur musical qui remporte la palme de la longévité est sans contredit Victor-Laurier Vincent avec 32 ans de service répartis en trois périodes à compter de 1948 jusqu'en 1989. L'attribution de son nom au kiosque du parc Chartier est incontestablement méritée!

Notre directeur actuel, Guillaume Laroche, cumule déjà 7 ans d'ancienneté et si on se fie à sa jeunesse, son énergie et son dynamisme, il pourra sûrement laisser sa marque.

Maintenant, s'il n'y avait pas de musiciens, il n'y aurait pas de musique! Les 150 années d'existence sont donc le résultat de fortes racines musicales cultivées dans plusieurs familles coaticookoises qui se sont régénérées et multipliées au fil du temps.

Très brièvement, il faut nommer les familles Breault, Dougherty, Lafaille, Laroche, Marcoux, Martineau, Meunier, Olivier, Robison, Saint-Pierre et Sharpe. Leurs histoires sont passionnantes et méritent d'être parcourues. Je veux aussi souligner en terminant qu'une des premières musiciennes au sein de l'Harmonie a été Pauline Bouchard, dans les années 1952-1953. De majorette, elle est devenue clarinetteste. Elle a ainsi tracé la voie pour plusieurs autres femmes...

Si j'ai piqué votre curiosité et que vous souhaitez en savoir davantage, n'hésitez pas à aller consulter à la Bibliothèque Françoise-Maurice le livre *L'Harmonie de Coaticook, 144 ans d'histoire*, publié en 2012 par l'Harmonie de Coaticook. C'est un bijou d'histoires, de souvenirs et de photos.



MOTOCYCLISTES SUR LES ROUTES : LA VIGILANCE EST DE MISE

SÉCURITÉ
PUBLIQUE

À l'approche de la saison estivale, les motocyclistes sont plus nombreux à circuler sur le réseau routier. La Sûreté du Québec invite l'ensemble des usagers de la route à faire preuve de vigilance et rappelle aux motocyclistes quelques conseils de sécurité.

Les motocyclistes figurent parmi les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils sont moins visibles et qu'ils bénéficient de peu de protection. Afin de réduire les risques de collisions causant des blessures ou des décès, les motocyclistes doivent prendre les précautions suivantes :

- se munir d'un **casque protecteur conforme** aux normes de fabrication en vigueur et correctement attaché;
- s'assurer d'être visibles en portant des **vêtements de couleurs claires** qui assurent une protection en cas d'impact et en vérifiant si leurs phares fonctionnent;
- redoubler de **vigilance aux intersections**.

Rappelons que les automobilistes sont invités à être vigilants auprès de ces conducteurs vulnérables, notamment en vérifiant leur angle mort avant d'effectuer une manœuvre et en redoublant de prudence à l'approche d'une intersection.

Pour obtenir des informations supplémentaires concernant les équipements de protection et les normes relatives à la vérification mécanique des motocyclettes, le public est invité à visiter le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec : saaq.gouv.qc.ca.

ROZYNSKA

CULTURE

Connaissez-vous votre histoire artistique locale? Venez découvrir notre exposition sur l'histoire de l'école de poterie Rozynska à Way's Mills, qui a attiré des tonnes d'esprits créatifs dans notre région de 1965 à 1984. Vous en apprendrez sur les ateliers-écoles de poterie qui ont marqué le développement de la céramique au Québec!



PHOTO : VINCENT COTNOIR

Nous ouvrons une boutique de céramique au Centre d'arts Rozynski! Vous êtes à la recherche d'un cadeau utile et unique? Ne cherchez plus et venez voir notre boutique.

Et pour ceux et celles qui veulent s'initier ou se perfectionner en céramique, cet été, le Centre d'arts Rozynski vous offre mille et un ateliers créatifs autour de l'argile! Venez apprendre à faire des objets utilitaires ou sculpturaux dans le cadre de nos cours de poterie ou de façonnage.

Visitez notre site Web : artsrozynski.com

Suivez-nous sur Facebook, et venez nous voir au 2133, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest, JOB 1C0.





LA FORÊT HEREFORD : UN MILIEU NATUREL PROTÉGÉ EN PLEINE ACTION!

COMMUNAUTAIRE

Les réalisations ont été encore une fois très nombreuses dans la dernière année dans la Forêt Hereford. Les retombées locales directes générées par les activités de mise en valeur de la Forêt Hereford ont atteint un sommet inégalé. Si vous souhaitez connaître ces retombées, et en apprendre davantage sur ces réalisations, vous pourrez consulter le rapport d'activités 2017-2018 qui sera disponible dans notre site Web dans les jours suivant la tenue de l'assemblée générale 2018 du 19 juin.

RESTAURATION ET CONSERVATION

Les travaux de restauration forestière en 2018 auront lieu dans le territoire de Saint-Herménégilde. Des travaux de coupe sélective, de scarification pour la régénération naturelle et de reboisement sont prévus sur environ 140 ha. Un des gros projets est le reboisement de près de 22 000 plants forestiers d'espèces indigènes au chemin Centennial, dont des épinettes blanches, des pins blancs et des chênes.

INVESTISSEMENTS

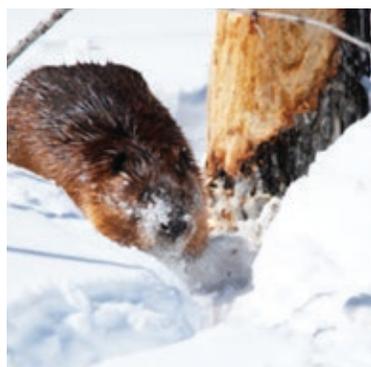
L'année 2018 marquera également le début d'investissements importants en nouvelles infrastructures récréotouristiques dans la Forêt Hereford, qui se dérouleront jusqu'en 2019. Il est notamment question de nouveaux sentiers pédestres, de nouveaux sentiers de vélo de montagne, d'un nouveau stationnement pour la randonnée au chemin Centennial et de la construction d'un relais-refuge au pied du mont Hereford. Tous ces projets sont réalisés avec de très nombreux partenaires. Ils sont issus d'une vaste démarche de planification intégrée qui a impliqué les communautés et visent essentiellement à générer de nouvelles retombées économiques dans les milieux. Les démarches de financement de ce projet vont bon train et des annonces officielles seront faites dans les prochaines semaines.

S'IMPLIQUER À LA FORÊT HEREFORD, C'EST POSSIBLE!

Forêt Hereford s'implique sur plusieurs plans dans ses communautés, que ce soit auprès des jeunes, des organismes ou de la population. Mais l'inverse est également vrai! Si vous aimez être en milieu sauvage, côtoyer des personnes passionnées, tout en contribuant à des projets concrets, on a une place pour vous! À raison de quelques heures par année, vous pourriez être en pleine nature en vous impliquant dans :

- l'entretien léger des sentiers pédestres;
- la restauration forestière (p. ex., enrichissement avec des glands de chênes à l'automne);
- la conservation (p. ex., soutien aux Miroiseurs de la Forêt Hereford pour l'installation et l'entretien de nichoirs, participation à des visites ornithologiques, etc.).

Pour vivre des expériences enrichissantes, ludiques, en plein air, et tout près de chez vous, contactez-nous : info@forethereford.org.



CASTOR LORS DE SES PREMIÈRES SORTIES AU PRINTEMPS, DANS LA FORÊT HEREFORD (SOURCE : LES MIROISEURS DE LA FORÊT HEREFORD)

RAPPEL CONCERNANT LE VTT CET ÉTÉ

- Pour vous déplacer en VTT dans les chemins de la Forêt Hereford, vous devez être membres quadistes ou membres chasseurs du Club de chasse et pêche Hereford.
- Le VTT est permis dans les chemins forestiers seulement, pour des raisons de conservation.
- Les véhicules de types VTT racer et motocross ne sont pas permis dans la Forêt Hereford.

LA SÉCURITÉ À VÉLO

SÉCURITÉ
PUBLIQUE

Les cyclistes ont les mêmes droits et les mêmes obligations que les automobilistes. La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs. Ouvrir l'œil, écouter et s'assurer d'être vu, c'est important!

PRINCIPE DE PRUDENCE

Tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public.

Le conducteur d'un véhicule routier est tenu de faire preuve d'une prudence accrue à l'égard des usagers plus vulnérables, notamment les personnes à mobilité réduite, les piétons et les cyclistes.

Les usagers vulnérables, pour leur part, sont tenus d'adopter des comportements favorisant leur propre sécurité.

LES BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER

- En vélo, plusieurs équipements sont obligatoires, comme les réflecteurs. D'autres sont fortement recommandés, comme le rétroviseur, le fanion et pour protéger sa tête : le casque.
- En vélo, il y a des règles à respecter, dont la signalisation. Il y a aussi des interdictions, comme celles de circuler sur un trottoir – sauf en cas de nécessité ou si la signalisation l'exige ou le permet – ou avec des écouteurs sur les oreilles. En cas d'infraction au Code de la sécurité routière, des amendes sont prévues.
- Un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers, dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il fait usage de son signal d'arrêt obligatoire, doit s'immobiliser à plus de 5 m de celui-ci.

NOUVELLES MESURES DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Code de la sécurité routière fait l'objet de nouvelles mesures concernant les cyclistes depuis le 18 mai dernier. Ces mesures concernent entre autres le signalement de l'intention des cyclistes, l'endroit où le cycliste doit circuler sur la chaussée ainsi que les sanctions pour les cyclistes et les autres utilisateurs de véhicules non motorisés.

Source : transports.gouv.qc.ca

INVESTISSEMENT IMPORTANT POUR LA RECHERCHE SUR LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS

ÂÎNÉS

Mieux sensibiliser la population à la réalité des personnes âgées

Le 19 avril dernier, le gouvernement du Québec annonçait l'allocation d'un million de dollars à la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées, dont la titulaire est Marie Beaulieu, professeure-chercheuse à l'Université de Sherbrooke et au Centre de recherche sur le vieillissement.

«Depuis sa création, la Chaire de recherche a contribué de façon importante à mieux faire connaître le phénomène de la maltraitance, rappelle Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation. Ses différentes recherches ont également permis de proposer des pistes d'intervention qui orientent l'action gouvernementale visant à lutter contre la maltraitance. Je tiens à remercier de nouveau la titulaire de cette chaire, Marie Beaulieu, ainsi que son équipe pour l'excellent travail réalisé depuis 2010.»

«Au cours des cinq années à venir, l'accent sera mis sur la formation, la diffusion des résultats et le transfert des connaissances afin de concevoir des outils qui serviront directement la pratique, promet Marie Beaulieu, professeure-chercheuse à l'Université de Sherbrooke et au Centre de recherche sur le vieillissement. Nous sommes engagés dans une approche visant le mieux-être des aînés : contrer la maltraitance, contrer l'intimidation et promouvoir la bienveillance.»



Diversifier ses placements chez Desjardins, c'est possible

- Simplifiez-vous la vie
- Optimisez votre rendement
- Économisez sur les frais

Communiquez avec votre conseiller
desjardins.com/regroupervosplacements

Desjardins
Gestion de patrimoine

RAPPORT DU MAIRE

Des faits saillants du rapport financier 2017 et du rapport du vérificateur externe

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 11 juin 2018, je fais rapport aux Coaticookois et Coaticookoises des faits saillants du rapport financier, vérifié par la société comptable Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

L'exercice financier 2017 s'est soldé par un excédent municipal de 1 881 475 \$, résultant de recettes municipales se chiffrant à 23 049 829 \$, comparativement aux dépenses et affectations municipales de 21 168 354 \$.

RÉALISATIONS 2017

Sur les charges totales de 23 M\$, 1,5 M\$ constitue des investissements à long terme et un peu plus de 12 M\$ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

- Quote-part de la MRC et sécurité incendie : 1 054 853 \$
- Salaires des employés et des élus : 3,6 M\$
- Gestion de la dette et fonds de roulement : 1 105 446 \$
- Achat d'électricité pour Hydro-Coaticook : 6 608 232 \$

En 2017, la Municipalité a effectué le rechargement de chemins ruraux pour 450 000 \$. L'asphaltage des routes des secteurs urbain et rural se chiffre quant à lui à 530 321 \$. La reconstruction partielle du chemin du 9^e-Rang sur 2,1 km s'est élevée à un peu plus de 1 M\$ et celle de la rue Desrosiers, à près de 150 000 \$. Il y a également eu l'ajout d'un bâtiment de services à la plage du lac Lyster au coût de 176 343 \$.

De l'excédent de 1,8 M\$, la moitié, soit près de 900 000 \$, servira au remboursement d'emprunts de la Ville et un peu plus de 400 000 \$, à des projets spéciaux et le reste, un peu plus de 400 000 \$, restera dans les surplus libres.

En conclusion, le rapport financier 2017 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

VINCENT BROCHU

CONSEILLER ENVIRONNEMENT, FAMILLE ET ÂÎNÉS

Siège 1 v.brochu@coaticook.ca

Acti-Bus • Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de l'environnement • Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Régie de gestion des déchets solides • Famille et aînés • Ressourcerie

SYLVIANE FERLAND

CONSEILLÈRE CULTURE, COMMUNAUTAIRE ET TOURISME

Siège 2 s.ferland@coaticook.ca

Comité de sélection du programme Artiste en résidence • Commission municipale de la culture • Harmonie de Coaticook • Musée Beaulne • Pavillon des arts et de la culture • Société d'histoire de Coaticook • Comité de toponymie • Comité des communications Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook • Corporation de développement communautaire (CDC) et toutes les questions relatives au milieu communautaire • Culture et patrimoine • Fête du bénévolat • Tourisme

GUYLAINE BLOUIN

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Siège 3 g.blouin@coaticook.ca

Carrefour des loisirs de la MRC • Comité jeunesse • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

DENIS HÉBERT

CONSEILLER AGRICULTURE ET VOIRIE RURALE

Siège 4 d.hebert@coaticook.ca

CIARC • Dossier agriculture • Exposition de la Vallée de la Coaticook • Fête du bénévolat • Responsable des travaux extérieurs en milieu rural • Société de développement du parc de la Gorge • Société du parc Découverte Nature

GAÉTAN LABELLE

CONSEILLER FINANCES ET HYDRO-COATICOOK

Siège 5 g.labelle@coaticook.ca

Coaticook River Water Power Company • Comité de retraite des employés de la Ville de Coaticook • Comité des finances • Comité local du Fonds de développement de la MRC de Coaticook (FDMC) • Fête du bénévolat • Hydro-Coaticook • Office municipal d'habitation • Rues Principales

GUY JUBINVILLE

CONSEILLER SPORTS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Siège 6 g.jubinville@coaticook.ca

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) • Comité de sécurité incendie de la MRC de Coaticook • Comité d'évaluation des demandes de démolition • Comité de gestion des cours d'eau de la MRC • Comité de sécurité publique de la MRC • Corporation de gestion de l'aréna Gérard-Couillard • Fête du bénévolat • Loisirs • Régie inter-municipale de protection incendie

LES CONSEILLERS
VILLE DE COATICOOK



CULTURE

PARC DES LIONS DE COMPTON

Les Contes de la fontaine

TOUS LES JEUDIS
DE 17 H À 17 H 30

Tout l'été, les jeudis dès 17 h, sur le site du Marché de soir de Compton. Coordonné par la bibliothèque Estelle-Bureau de Compton.

FAMILLE

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Fête nationale au Parc de la Gorge de Coaticook

SAMEDI 23 JUIN

Programmation complète :
gorgedecoaticook.qc.ca • 1-888-524-6743 / 819-849-2331



FAMILLE

RÉCRÉ-O-PARC DE COMPTON

Fête nationale de Compton

SAMEDI 23 JUIN DÈS 15 H

40, rue du Parc, Compton



CULTURE

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Concert de l'Harmonie de Coaticook

SAMEDI 23 JUIN À 16 H

Au programme : des pièces à saveur québécoise.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

La bibliothèque sera fermée

DIMANCHE 24 JUIN

La bibliothèque Françoise-Maurice sera fermée pour la fête nationale du Québec.

ADJES

PARC DE LA GORGE DE COATICOOK

Pique-nique pour proches aidants et aidés

MERCREDI 27 JUIN DE 12 H À 15 H

Au Parc de la Gorge de Coaticook, secteur de la Grange ronde. Mesures d'aide possibles. Inscription et information : Lucie L'Heureux au 819-849-7011, poste 223.

CULTURE

PARC CHARTIER

Concert de l'Harmonie de Coaticook

VENDREDI 29 JUIN À 19 H

Au programme : les musiques de film de John Williams. N'oubliez pas qu'en cas de pluie, le concert a lieu au Pavillon des arts et de la culture.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

La bibliothèque sera fermée

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

La bibliothèque Françoise-Maurice sera fermée pour la fête du Canada.



Bibliothèque
Françoise-Maurice de Coaticook

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte

VENDREDI 6 JUILLET À 10 H



CULTURE

PARC LAURENCE

Contes de la fontaine

TOUS LES VENDREDIS À
COMPTER DU 6 JUILLET À 16 H

Toutes les familles ont rendez-vous au parc Laurence, pour des histoires lues par des bénévoles sous l'abri près des modules de jeu!



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Heure du conte

VENDREDI 13 JUILLET À 10 H

LOISIRS

FERME ROGGUA DE STANSTEAD

Pique-nique Holstein Québec

SAMEDI 14 JUILLET

La 73^e édition du pique-nique Holstein Québec se déroulera à la ferme Roggua de Stanstead le 14 juillet prochain.



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite municipalité régionale de comté (MRC), et ce, en vertu de l'article 433.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. c-27.1), que :

le conseil de la MRC a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 16 mai 2018, conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, une résolution afin de modifier la date de la tenue de la séance ordinaire du conseil de septembre 2018.

Date prévue au calendrier publié en novembre 2017
Mercredi 19 septembre à 19 h 30

**Nouvelle date de la rencontre du conseil de la MRC
Jeudi 13 septembre à 19 h 30**

FAIT à Coaticook (province de Québec), le 17 mai 2018.

Nancy BILODEAU, OMA
Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe
et greffière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLE-
MENT NUMÉRO 2002-35-33.18
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 2002-35.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Compton,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juin 2018, le conseil municipal de Compton a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2002-35 afin de permettre l'extraction de pierre, gravier et sable dans la zone A-17.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 3 juillet 2018 à 18 h 15**, à l'hôtel de ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton. Au cours de cette assemblée, M. Bernard Vanasse, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra

les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 3, chemin de Hatley, à Compton de 8 h 30 à 16 h du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Compton, ce 20 juin 2018.

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier et directeur général



AVIS PUBLIC

AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée ordinaire du 9 juillet 2018 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera la demande de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relative à l'immeuble suivant :

- Propriété située au 611, chemin Maurais, lot 2935216 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook

La dérogation mineure vise à permettre la subdivision de la propriété, afin de créer deux lots, dont l'un aura une façade de 15 m de largeur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juin 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

« ENTRETIEN MÉNAGER
DE DIFFÉRENTS ÉDIFICES
MUNICIPAUX »

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour l'entretien ménager de différents édifices municipaux.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville, 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention :

« ENTRETIEN MÉNAGER
DE DIFFÉRENTS ÉDIFICES
MUNICIPAUX »

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville situé au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention « Entretien ménager de différents édifices municipaux »
jusqu'à 11 h le mardi 3 juillet 2018,

pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu à l'endroit prévu.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer le cahier des charges ainsi que la formule de soumission auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante www.seao.ca, selon les coûts et modalités de ce système, depuis le 4 juin 2018.

La Ville de Coaticook ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juin 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

«RÈGLEMENT 2-9 (2018) SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL»

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c. E-15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les élus municipaux dans l'exercice de leur mandat ainsi que les règles de déontologie applicables au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population.

Lors de sa séance du 11 juin 2018, le conseil municipal de Coaticook a déposé un projet de règlement visant l'adoption du code d'éthique et de déontologie s'appliquant à vos élus. Cette adoption se fera lors de la séance du 9 juillet 2018, 19 h 30.

VOICI UN RÉSUMÉ DU CONTENU DE CE CODE :

1. L'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil de la municipalité;
3. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
4. Le respect envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
5. La loyauté envers la municipalité;
6. La recherche de l'équité;

LE PRÉSENT CODE POURSUIT LES OBJECTIFS SUIVANTS :

1. Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
2. Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
3. Prévenir les conflits d'éthique et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
4. Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques;
5. Prévenir :
 - a) toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil municipal peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
 - b) toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E 2.2);
 - c) le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

En terminant, ce code comprend également des clauses traitant de l'utilisation des ressources de la municipalité, de l'utilisation ou de la communication de renseignements confidentiels, de l'obligation de loyauté après-mandat, du respect du processus décisionnel et des abus de confiance et de malversation.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juin 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE VISANT À AUTORISER L'USAGE «LIEU DE CULTE» SUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 15, ROUTE 141 (ZONES RM-913 ET RA-912).

AVIS est que le conseil municipal tiendra une séance publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de cette demande soumise dans le cadre du règlement municipal sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Une telle demande nécessite l'autorisation préalable du conseil municipal puisque, selon le zonage en vigueur, l'usage «lieu de culte» n'est pas permis dans les zones concernées.



Cette demande a fait l'objet d'un premier projet de résolution adopté par le conseil municipal lors de la séance tenue le 11 juin 2018. La résolution par laquelle le conseil autorise la demande est soumise à la consultation publique et est également susceptible d'approbation référendaire conformément aux dispositions prévues à cet effet à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

La séance de consultation publique sur cette demande se tiendra le **lundi 9 juillet 2018 à 19 h 15** dans la salle du conseil située au 150, rue Child, à Coaticook. Au cours de la séance publique, on expliquera la demande et on entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Des informations plus détaillées quant à la nature de la demande peuvent être obtenues auprès du Service de l'urbanisme ou du Service du greffe, à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 juin 2018.

La greffière,
Geneviève Dupras



Direction de la publication et coordination :
Shirley Lavertu 819-849-2721 (256)
et Sara Favreau-Perreault

Révision : Le portevoix

Graphisme : Carbone graphique

Impression et distribution : Transcontinental



SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N°62 **JUIN 2018**